



**BÂTIR ENSEMBLE
LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
DE LA MÉTROPOLÉ
TOULOUSAINE**

Schéma de développement
économique, d'innovation
et de rayonnement métropolitain

BILAN ANNÉE 1

toulouse
métropole

Toulouse en grand !

ÉDITO



Il y a un an, en juin 2015, nous avons arrêté ensemble notre schéma de développement économique, d'innovation et de rayonnement métropolitain, fruit d'un travail collectif associant, aux côtés de Toulouse Métropole, une grande partie des forces vives de notre territoire. A cette occasion, je m'étais engagé à vous rendre compte, chaque année, de l'avancement des projets, des objectifs atteints mais aussi des difficultés rencontrées.

Ce document de bilan - un an après - rappelle, pour les 20 premiers projets que nous avons retenus, les objectifs poursuivis et les étapes franchies.

De manière générale, la mise en œuvre de notre schéma va bon train, avec une dynamique réelle pour l'essentiel des projets. L'implication des chefs de projets, dont les responsables d'entreprise ou les partenaires de la collectivité qui ont accepté de piloter certaines opérations, est entière. C'est une force du dispositif collectif que nous avons engagé.

L'agence d'attractivité SoToulouse, née de la fusion d'Invest in Toulouse, de la SEM Convention Bureau et de l'Office de Tourisme, désormais métropolitain, a été installée en février dernier. Elle dispose aujourd'hui d'une gouvernance associant le monde économique et s'appuie sur un management unique. Son plan stratégique à trois ans sera finalisé à l'automne prochain.

Je retiens également nos pactes stratégiques qui illustrent, plus que tout, notre volonté de ne rien faire seul, l'obligation de travailler avec les autres. Le pacte avec le Groupe Airbus est un contrat exemplaire qui nous engage, la collectivité comme l'entreprise, à consolider notre place particulière dans

le secteur de l'aéronautique et de l'espace. Toulouse Métropole a également signé, en janvier dernier, un pacte territorial qui traduit un accord original - et unique au niveau national - avec notre métropole sœur de Montpellier. Notre 3^e pacte, celui avec l'Université Fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées, reste, pour l'heure, en devenir, suite aux évolutions récentes de l'Idex. Nous ré-enclencherons le mouvement avec la nouvelle gouvernance issue des élections académiques avec une impérieuse obligation, celle d'ancrer, avec un projet Idex rénové, notre excellence européenne et internationale.

Des étapes importantes ont aussi été franchies dans la mise en place du collège des acheteurs publics, notre small business act "à la toulousaine". Le dispositif engagé produit, dès sa 1^{ère} année, des résultats très positifs en termes de retombées de la commande publique pour notre tissu de PME-PMI. Son élargissement à d'autres donneurs d'ordre publics se poursuit activement.

Tous ces projets, qu'ils participent à une meilleure structuration économique de notre métropole ou qu'ils renforcent nos atouts et nos compétences, illustrent, en méthode comme en ambition, ce qui fonde la réussite des territoires : une vision partagée et une cohésion des acteurs du développement. C'est, sans conteste, la "marque de fabrique" collective de notre schéma de développement économique, d'innovation et de rayonnement métropolitain. Son 1^{er} bilan montre, même si tous les objectifs n'ont pas tous encore été atteints, que nous sommes sur la bonne voie.

Jean-Luc Moudenc

Maire de Toulouse

Président de Toulouse Métropole

SOMMAIRE

1

LES PACTES STRATÉGIQUES
p. 6 à 9

2

LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL
p. 10 à 15

3

L'ATTRACTIVITÉ
p. 16 à 19

4

LA PROXIMITÉ
p. 20 à 26

L'avancée des 20 projets :



L'AVANCEMENT DES **20 PROJETS** EN UN COUP D'ŒIL

LES PACTES STRATÉGIQUES	1. Le pacte avec le Groupe Airbus	
	2. Le pacte avec l'Université de Toulouse	
	3. Le pacte territorial	
LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL	4. Les fonctions régaliennes : propreté, sécurité, accessibilité	
	5. Le schéma d'organisation des territoires de l'économie	
	6. L'attractivité du quartier d'affaires Matabiau	
	7. Toulouse Aerospace <i>Innovation Campus</i>	
	8. Le campus d'innovation Oncopole	
	9. Des accélérateurs aux pépinières d'entreprises	
L'ATTRACTIVITÉ	10. La création de l'agence d'attractivité	
	11. Le schéma directeur du tourisme	
	12. Destinations congrès, salons et grands événements	
	13. L'Europe accompagne les projets de la Métropole	
LA PROXIMITÉ	14. Le suivi des comptes structurants	
	15. La plate-forme d'accompagnement des entreprises	
	16. Smart-City, le schéma directeur Open Métropole	
	17. La French Tech Toulouse	
	18. Le collège des acheteurs publics	
	19. L'organisation des flux de la logistique urbaine	
	20. L'incubateur d'innovation sociale	

PROJET 1

LE PACTE AVEC LE GROUPE AIRBUS

Rappel des objectifs :

Le Pacte a pour objectif de créer les conditions du maintien de l'attractivité et de la pérennité des sites toulousains d'Airbus Group et de ses partenaires et de favoriser le développement de l'écosystème d'innovation toulousain.



Le satellite de météorologie Metop en test dans les salles blanches à Toulouse - Airbus Defense and Space.



Où en est-on ?

Airbus Group, leader mondial dans le domaine de l'aéronautique et du spatial, emploie plus de **27 000 collaborateurs** sur la métropole. L'ensemble de la filière, fournisseurs (1 500 entreprises de tous rangs), intérimaires, clients, représente **plus de 50 000 personnes**.

Aujourd'hui, par l'ensemble des implantations et des compétences, le territoire de la métropole est le centre de gravité européen de l'aéronautique et du spatial.

Il s'agit de renforcer le partenariat entre Airbus Group et Toulouse Métropole autour de 4 thématiques clés, de partager les visions stratégiques respectives :

- L'écosystème industriel, de recherche, d'innovation et la transformation numérique.
- La mobilité, l'aménagement du territoire et le développement durable.
- Le capital humain.
- La promotion du territoire et de la filière, rayonnement international.

Airbus Group et Toulouse Métropole feront en sorte que cette initiative génère par effet d'entraînement une dynamique collective fédérant l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels et agisse comme un catalyseur des énergies afin de rendre le territoire encore plus attractif.

Pour chaque thématique, le pacte définit des éléments de contexte et cible les premières actions à mettre en œuvre par chacune des entités et celles menées conjointement.

Le pacte prévoit le principe d'une gouvernance co-pilotée au sein d'un comité opérationnel réunissant des élus de Toulouse Métropole et des représentants d'Airbus Group ouvert à d'autres partenaires et adossé à un comité technique.



4 thématiques clés



5 juillet 2016
signature du pacte



17 actions conjointes

PROJET 2

LE PACTE AVEC L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Rappel des objectifs :

La dynamique d'un territoire relève de facteurs de développement actifs comme la puissance de son appareil productif et de services. Elle relève également et très fortement de l'excellence de son offre de formation et de recherche scientifique. La population estudiantine toulousaine, forte de plus de 125 000 jeunes en formation supérieure, confère à Toulouse Métropole l'image d'un territoire urbain vivant, multiculturel et à haut potentiel. Avec une communauté scientifique de plus de 15 000 chercheurs, notre métropole est également une des mieux dotées au niveau national et européen en "force de frappe" scientifique.

Valoriser cette richesse, répondre aux attentes de cette vie étudiante, participer à transformer l'excellence de notre recherche scientifique et technologique en richesse et en emploi, tout cela fait partie des missions et de l'ambition de Toulouse Métropole.



Où en est-on ?

Le processus de travail entre l'institution métropolitaine et l'université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées a été engagé début 2016. Pour autant, le renouvellement des instances universitaires d'une part et la nécessaire rénovation du dossier Idex d'autre part ont justifié la mise en sommeil, ces dernières semaines, du processus initié.

Face à cette situation spécifique, engager un pacte stratégique entre le territoire métropolitain et les acteurs académiques est sans doute encore plus nécessaire. Le processus de travail va donc être relancé en lien avec la mise en place, suite aux élections universitaires, de la nouvelle gouvernance de site.

L'objectif est de finaliser ce pacte d'ici la fin de l'année 2016 en cohérence, notamment, avec les orientations du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, définies, pour ce qui relève du territoire métropolitain, entre la communauté académique, la métropole et la région.



PROJET 3

LE PACTE TERRITORIAL

Rappel des objectifs :

Depuis le 1^{er} janvier 2015, Toulouse est devenue métropole. Le "pacte territorial" relève à la fois d'un enjeu politique de mise en cohérence territoriale (voire de mise en non concurrence) des stratégies de développement de Toulouse Métropole et d'un enjeu opérationnel en termes de "territoire pertinent" d'applications (la "bonne échelle") ou de mise en œuvre des projets / actions (mutualisation, coproduction, partenariat stratégique...). Un certain nombre de coopération a déjà été engagé, depuis 2012, dans le cadre de l'association du **Dialogue Métropolitain** qui réunit les 11 grandes intercommunalités midi-pyrénéennes.



Stand commun Toulouse Métropole et Montpellier Méditerranée Métropole, MIPIM Cannes 2016.



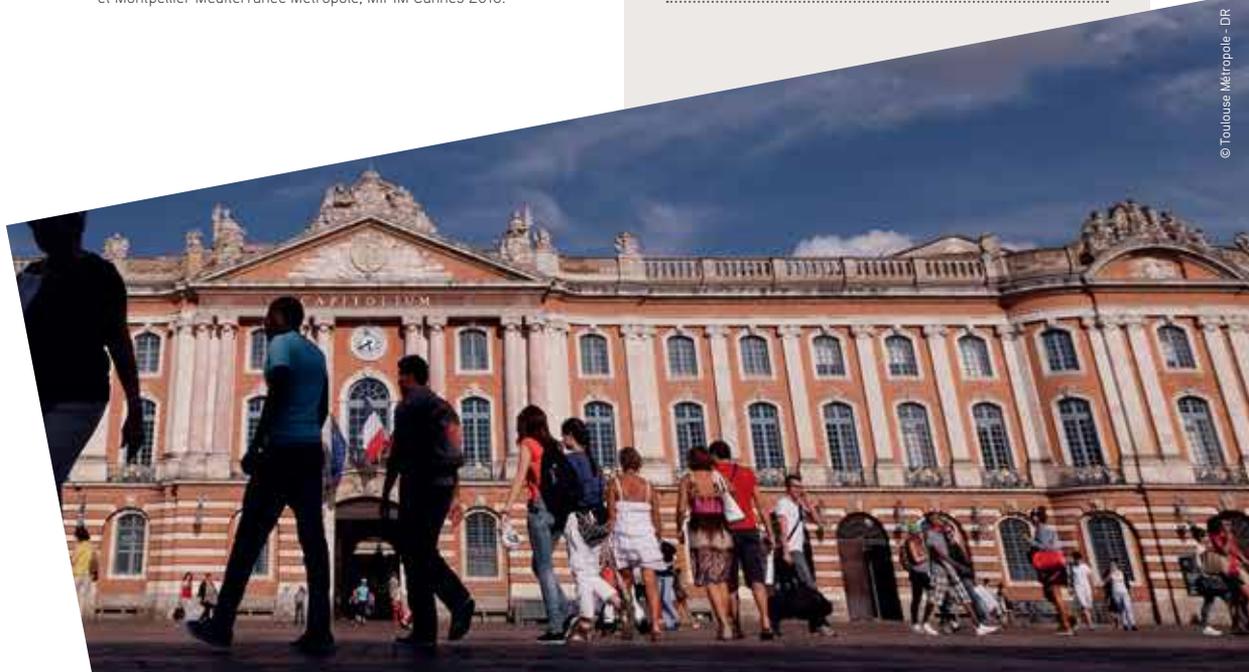
Où en est-on ?

Une 1^{ère} traduction de cette stratégie d'alliance territoriale est la signature, le 29 janvier 2016, de l'**accord-cadre entre Toulouse Métropole et Montpellier Méditerranée Métropole**.



Cet accord-cadre définit des **positions communes sur quelques politiques stratégiques** défendues par les deux métropoles dans le nécessaire dialogue, respectueux du poids et des responsabilités des deux métropoles, avec l'Etat et avec la nouvelle Région. Il précise les **thématiques et les projets communs** (développement économique, culture, mobilités, habitat, développement durable...) pour lesquels une vision partagée et une coopération opérationnelle entre les deux métropoles est opportune.

A titre d'exemple, Toulouse et Montpellier ont été présentes, sur un stand commun, lors de deux grands événements internationaux : au rendez-vous international des villes de congrès (IBTM) à Barcelone ou au marché international de l'immobilier d'entreprises (MIPIM) à Cannes au printemps 2016.



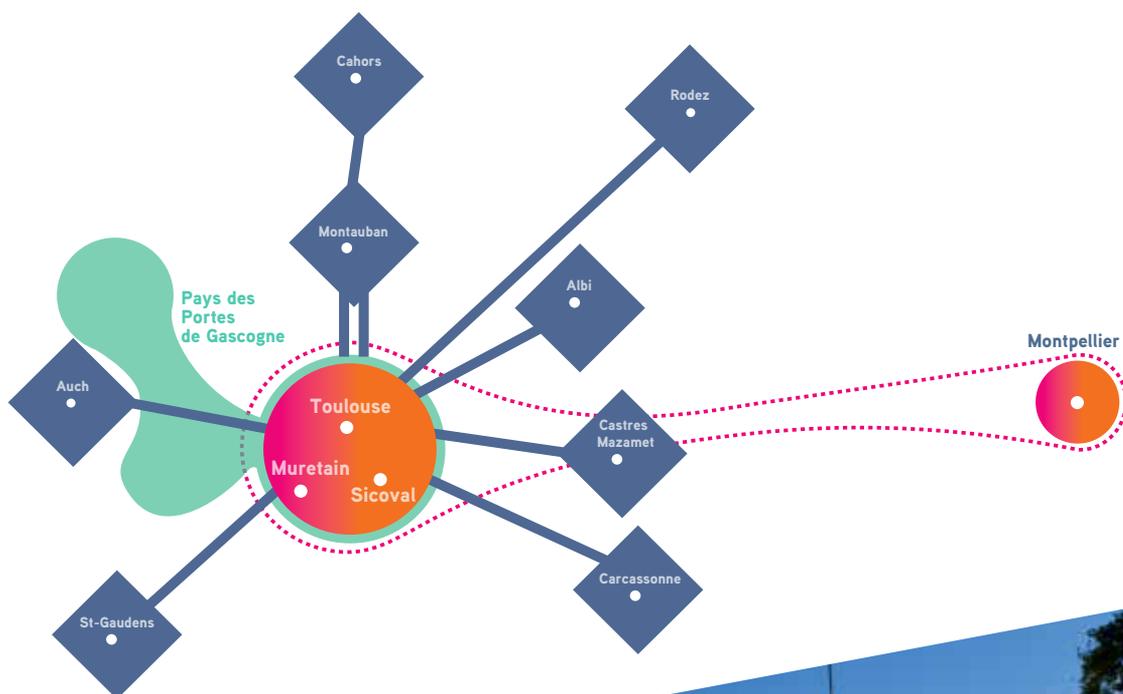
Où en est-on ?

Les métropoles, principales moteurs de la croissance du pays, doivent, encore plus que par le passé, jouer un rôle d'accélérateur et d'impulsion mais aussi de solidarité et de partage, certes au bénéfice d'elles-mêmes, mais aussi à celui de leurs territoires de proximité.

C'est face à ces constats que l'Etat a proposé la mise en œuvre, expérimentale dans un 1^{er} temps, d'un nouveau type de contractualisation qui

représente une véritable innovation en matière de solidarité territoriale, les contrats de réciprocité ville-campagne.

Un projet de **pacte de réciprocité entre Toulouse Métropole et le Pays des Portes de Gascogne** (170 communes du Gers, 80 000 habitants) sera conclu à la fin de l'année 2016, intégrant, notamment, des actions communes dans les champs du développement économique, de la culture et des activités touristiques.



PROJET 4

LES FONCTIONS RÉGALIENNES : PROPRETÉ, SÉCURITÉ, ACCESSIBILITÉ

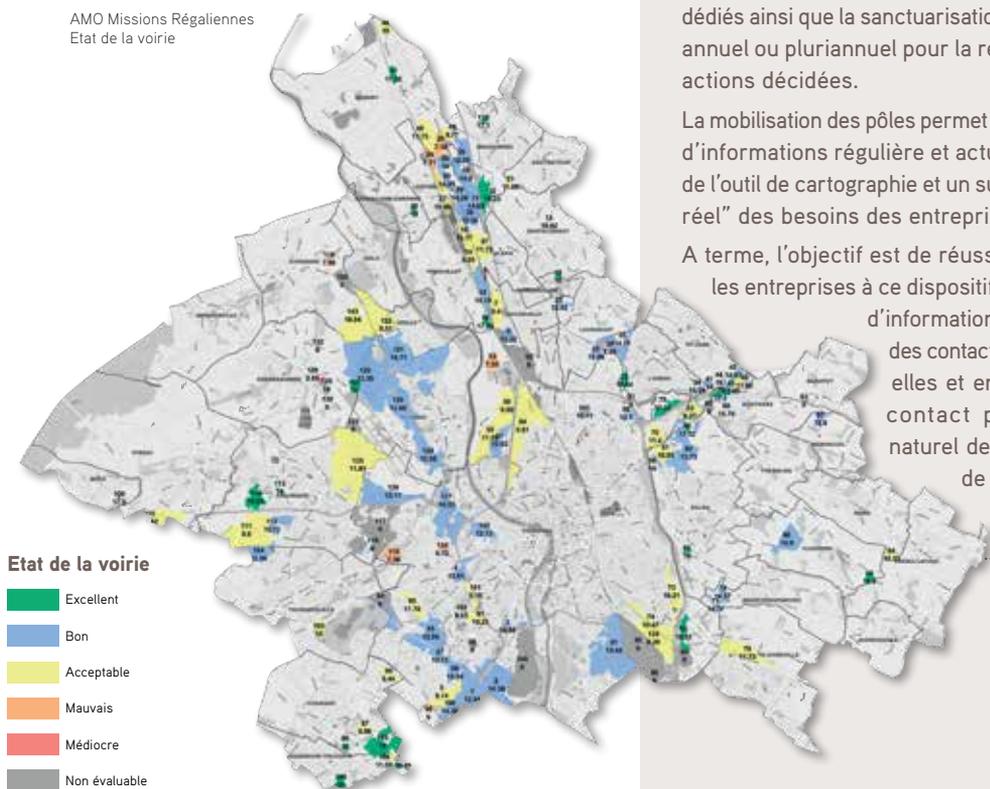
Rappel des objectifs :

- > Décliner les "fonctions régaliennes", actions générales destinées à l'ensemble des citoyens, sur les zones d'activité économique (ZAE).
- > Créer un outil permettant le pilotage et la mise en œuvre de ces fonctions régaliennes sur les zones d'activité économique.



© Toulouse Métropole - DPA

AMO Missions Régaliennes
Etat de la voirie



Où en est-on ?

Par nature extrêmement transversal, le projet a eu pour premier défi de définir un périmètre d'action. **"Rendre les ZAE de Toulouse Métropole plus propres, plus sûres"** des objectifs très louables qu'il fallait d'abord traduire en indicateurs quantifiables et non plus seulement qualitatifs.

Après plusieurs mois de travail, **8 indicateurs sont retenus** pour cibler les actions à mettre en œuvre par ZAE : état de la voirie, accessibilité handicap, accessibilité par rapport aux échangeurs routiers, accessibilité numérique, signalétique, propreté, sécurité (sur Toulouse uniquement) et éclairage (sur Toulouse uniquement).

Parallèlement, en partenariat avec les 5 pôles voiries de Toulouse Métropole, qui couvrent l'ensemble du territoire de la métropole, un outil de cartographie, qui aura pour ambition de devenir dynamique, a été construit.

Cet outil permet de visualiser un état des lieux de l'existant (grâce à la collecte de données réalisées pour chacun des indicateurs mentionnés plus haut) et de donner la priorité aux zones d'activités ayant les besoins les plus prégnants (hors grande ZAE bénéficiant d'investissements et d'une programmation dédiés).

La fin de l'année 2016 verra d'ailleurs la définition d'un programme d'actions sur 20 ZAE de la métropole, avec des budgets dédiés ainsi que la sanctuarisation d'un budget annuel ou pluriannuel pour la réalisation des actions décidées.

La mobilisation des pôles permet une remontée d'informations régulière et actualisé au sein de l'outil de cartographie et un suivi en "temps réel" des besoins des entreprises.

A terme, l'objectif est de réussir à associer les entreprises à ce dispositif de remontée d'informations entretenant des contacts directs avec elles et en devenant le contact privilégié et naturel des entreprises de ces zones.



PROJET 5

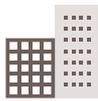
LE SCHÉMA D'ORGANISATION DES TERRITOIRES DE L'ÉCONOMIE

Rappel des objectifs :

Formaliser une stratégie de répartition des activités économiques sur l'ensemble de la métropole pour structurer et classifier l'offre territoriale, foncière et immobilière, et accompagner aux mieux les projets d'implantation et de développement des entreprises.

Dès l'automne 2016, une feuille de route opérationnelle pour 3 territoires pour lesquels une intervention s'impose à court-terme.

 **3 901 000 m²**
de bureaux

 **5 335 000 m²**
de locaux d'activités

 **382 000**
emplois salariés

 **24 250**
établissements

Où en est-on ?

Depuis janvier 2016, le schéma d'organisation des territoires de l'économie est en cours d'élaboration avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme et d'un bureau d'étude, et de toute une équipe projet composée des services "économie" et "aménagement" de Toulouse Métropole, d'Oppidea et de l'Agence d'Attractivité.

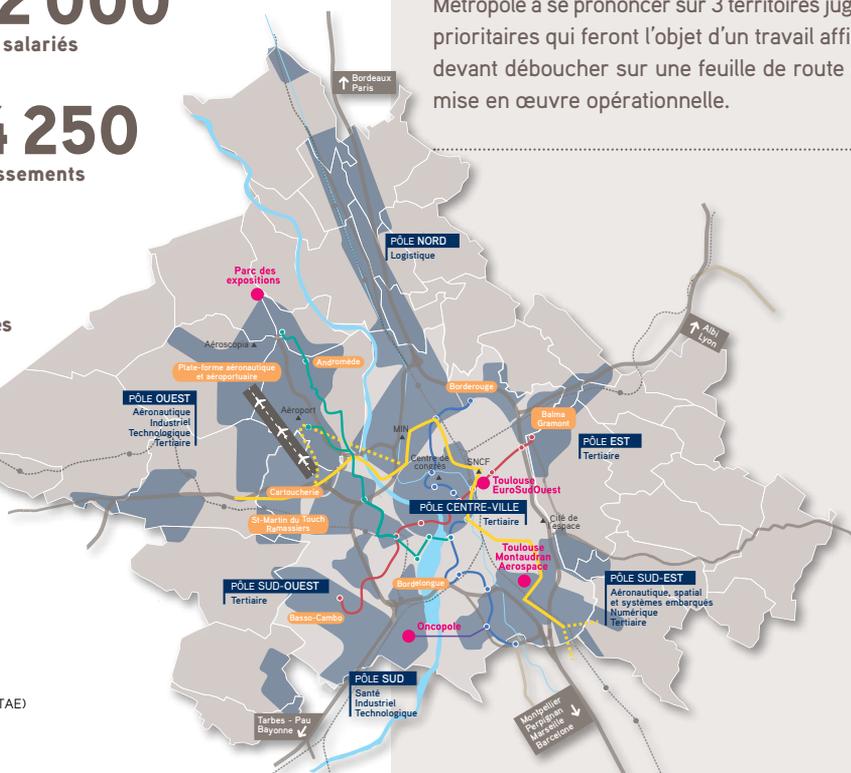
Un important travail d'analyse du marché a été réalisé pour vérifier le niveau d'adéquation entre l'offre existante et programmée de Toulouse Métropole et la demande exprimée par les entreprises. Un exercice de modélisation permettant d'estimer les besoins en ha sur 15 ans par typologie d'immobiliers à partir à la fois d'une demande liée à la croissance de l'emploi et d'une demande en renouvellement / relocalisation a été mené en tenant en compte des spécificités du tissu économique toulousain (Airbus et grands donneurs d'ordre), des densités observées sur les opérations récentes et des formes urbaines associées aux différents produits immobiliers.

Les communes, les chambres consulaires, la Région, les professionnels de l'immobilier d'entreprises (commercialisateurs, investisseurs, promoteurs) ont été mobilisés lors de divers ateliers de travail pour que l'actuelle phase de stratégie puisse au mieux quantifier et spatialiser l'offre nouvelle à créer.

La phase de stratégie doit amener Toulouse Métropole à se prononcer sur 3 territoires jugés prioritaires qui feront l'objet d'un travail affiné devant déboucher sur une feuille de route de mise en œuvre opérationnelle.

Les territoires économiques de Toulouse Métropole

-  Pôle d'activité économique majeur
-  Projet d'intérêt métropolitain
-  Zone d'activité métropolitaine
-  Ligne de métro A
-  Ligne de métro B
-  Lignes de tramway
-  Voies ferrées
-  Grands axes routiers
-  Toulouse
-  3^e ligne de métro Toulouse Aerospace Express (*TAE)
-  3^e ligne de métro options
-  Téléphérique



PROJET 6

L'ATTRACTIVITÉ DU QUARTIER D'AFFAIRES MATABIAU

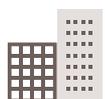
Rappel des objectifs :

Moderniser la gare de Matabiau, étendre le centre-ville de Toulouse pour qu'il soit à la hauteur de son rang de capitale régionale et valoriser les quartiers aux abords de la gare, tels sont les trois principaux objectifs de Toulouse EuroSudOuest.

Sans attendre l'arrivée de la LGV en 2024, le projet spécifique intégré au schéma de développement économique vise à apporter un éclairage et proposer des recommandations stratégiques et opérationnelles permettant l'engagement au plus tôt des premières opérations d'aménagement et de commercialisation. Il fait l'objet d'une animation temporaire confiée, en coordination étroite avec Europolia, à Philippe Courtois, ancien directeur général de l'opération d'intérêt national Bordeaux-Euratlantique.



7 grands opérateurs immobiliers engagés dans l'appel à idées lancé par SNCF Immobilier en partenariat avec Toulouse Métropole, Europolia et "Gares et Connexions"



50 000 m²
de bureaux d'ici 2020



300 000 m²
Un programme global de bureaux et de 40 000 m² de commerces



Où en est-on ?

Le projet a franchi, ces derniers mois, un certain nombre d'étapes décisives participant à conforter l'attractivité du site et à lancer, à un rythme soutenu, l'opération :

- › Les déclarations d'utilité publique des aménagements ferroviaires du nord de Toulouse et de la LGV Bordeaux-Toulouse ont été obtenues.
- › L'engagement de Toulouse Aerospace Express place le futur quartier d'affaires Matabiau au cœur du réseau intermodal de transport.
- › La rénovation de la rue Bayard, le traitement des allées Jean Jaurès en "ramblas", des abords du Canal du Midi et du parvis de la gare impulsent le grand programme d'espaces publics.

Dans le même temps, Europolia a lancé :

- › La finalisation du plan-guide, véritable cadre de référence urbain qui intègre, en particulier, un programme de près de 300 000 m² de bureaux.
- › La concertation réglementaire au titre du projet urbain.
- › Le démarrage de l'étude d'impact.
- › Le pilotage des premières acquisitions foncières.
- › L'engagement des négociations foncières avec la SNCF.

En coordination avec Europolia, la SNCF a décidé de lancer, en avance de phase, 2 macro-lots immobiliers (plus de 50 000 m² de bureaux) sur l'ancien tri postal et sur le secteur Raynal. Les consultations devraient se tenir à l'automne 2016 pour retenir les projets début 2017 et une livraison en 2020.

Un appel à manifestation d'intérêts auprès de grands opérateurs commerciaux permettra de mieux cerner la configuration des espaces commerciaux et de loisirs à prévoir dans le cadre de ce projet, dont ils sont une composante essentielle.

PROJET 7

TOULOUSE AEROSPACE *Innovation Campus*

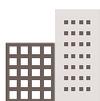
Rappel des objectifs :

Toulouse Aerospace constitue un projet structurant du pôle de compétitivité Aérospace Valley. Son campus doit conforter les dynamiques de ses filières économiques à Toulouse et ancrer le développement de la recherche aéronautique, de l'activité spatiale et de celle des systèmes embarqués.

Ce nouveau quartier doit aussi participer à la diversification des marchés pour les technologies, produits et services de l'aérospatiale vers les autres filières économiques.



Espace Clément Ader.



Programme du projet

355 000 m²

dont 190 000 m² d'immobiliers entreprises, 50 000 m² pour la recherche et l'enseignement supérieur, 20 000 m² de commerces et service, 80 000 m² de logements et 15 000 m² d'équipements publics



Un centre de recherche en fonctionnement, l'Espace Clément Ader regroupant l'Institut Clément Ader, le Cermac, le CRITT, les centres de calcul du Calmip et de Météo France



2 bâtiments en cours de construction d'environ

24 000 m²

et 10 000 m²



L'Institut de Recherche Technologique Antoine de Saint-Exupéry dès janvier 2018



Où en est-on ?

Le chantier du bâtiment TMA Sud, de 24 000 m², accueillant l'**Institut de Recherche Technologique Antoine de Saint-Exupéry**, l'Espace Entreprises Émergentes et de nombreuses entreprises a débuté en décembre 2015. **Les entreprises bénéficieront notamment de 10 000 m² de bureaux**, d'un show-room et de salles de réunion pour leur permettre de se développer au cœur d'un écosystème à haute valeur ajoutée.

La construction de la résidence universitaire a été lancée en décembre 2015 pour une livraison à la rentrée 2017 (**485 chambres ou appartements et services associés**).

Afin de faciliter l'accueil d'entreprises au sein du bâtiment TMA Sud et sur les fonciers de Toulouse Aerospace, Oppidea, en étroite collaboration avec **Toulouse Métropole et l'Agence d'Attractivité**, propose des offres foncières ou immobilières, à la location ou à l'achat, adaptées aux besoins des entreprises.

Dès l'été 2016, une connexion automobile entre Toulouse Aerospace et le complexe scientifique de Rangueil sera livrée. Elle contribue à la lisibilité et à l'accessibilité du site.

Le nom du projet urbain et économique évolue pour mieux atteindre la cible prioritaire, les entreprises locales, nationales et internationales des filières cibles.

Toulouse Aerospace est présenté régulièrement lors des rendez-vous nationaux et internationaux des filières cibles comme le Toulouse Space Show (juin 2016), lors de salons immobiliers (SIMI en décembre 2016 et MIPIM en mars 2016 et 2017).

PROJET **8**

LE CAMPUS D'INNOVATION ONCOPOLE

Rappel des objectifs :

Après une première phase de construction (de 2004 à 2014), l'Oncopole est entré dans une phase de déploiement de ses offres (scientifiques, économiques, technologiques) avec l'accueil des premières équipes et des premiers patients : "Oncopole 2.0". La gouvernance pluri-institutionnelle de l'Oncopole est, au-delà de l'innovation qu'elle revêt, un facteur clé de son développement à venir.

Pour permettre une approche cohérente et partagée au développement du campus, une feuille de route stratégique a été collectivement définie. Sa mise en œuvre repose sur cinq axes de travail pour favoriser un accompagnement partagé.



1 200 patients
participent à 200 essais cliniques/an



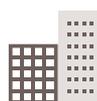
1 Md€ d'investissement



3 500 personnes



300 000 m²
de nouveaux bâtiments



220 ha de campus



Où en est-on ?

Une simplification de la gouvernance est intervenue avec une intégration de l'Association Oncopole au sein de Toulouse Métropole, une fusion en cours entre la Fondation Toulouse Cancer Santé et la Fondation RITC, et la création de l'Institut Universitaire du Cancer qui regroupe les Instituts de Rangueil, Larrey et Oncopole sous une même coordination médicale et de recherche.

Au-delà de la simplification de gouvernance, des actions structurant le campus ont été mises en place et ont permis :

➤ **Un élargissement du socle identitaire scientifique du campus.** L'assiette thématique des activités du campus se déploie à présent autour de l'oncologie et des sciences de la vie de manière large (cf. Élargissement poursuivi également avec le pôle CBS / Oncologie et vieillissement).

➤ La définition actuelle et future des offres en matière scientifique et médicale, en matière de plate-formes et de services et en matière immobilière et foncière (actuelle, future, périphérique cf. en cours : lancement d'une étude de développement en zone nord) a été réalisée pour permettre de consolider la chaîne de valeur du développement de l'innovation sur le site (de la recherche fondamentale... à la recherche clinique, à la maturation et à la valorisation en pépinière et en hôtel d'entreprises).

➤ **La construction d'une procédure d'accueil unique** : le "guichet unique Oncopole" intègre aujourd'hui l'ensemble des membres du campus et permet de partager la détection, l'orientation, l'accompagnement et le suivi des projets d'implantation et de développement sur le site.

La structuration d'une "ingénierie financière" fédérative, regroupant les collectivités et les acteurs de l'innovation (Fondation Toulouse Cancer Santé, Ligue contre le cancer, Pôle de compétitivité, IUCT, CRCT, etc.) venant en soutien au développement de l'Oncopole est à présent l'un des éléments stratégiques à définir et à déployer dans les prochaines années pour porter l'ambition dessinée par le campus.

Enfin, et en parallèle à la démarche de consolidation du développement de la zone sud de l'Oncopole (dont le volet transport), la construction d'une étude prospective sur les orientations au développement de la zone nord du campus pourra à présent être définie en lien avec l'ensemble des partenaires.

PROJET 9

DES ACCÉLÉRATEURS AUX PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

Rappel des objectifs :

- › Structurer une offre cohérente et complémentaire publique-privée sur le territoire métropolitain en matière d'accueil des jeunes entreprises innovantes (hébergement et accompagnement).
- › Renforcer les synergies publiques-privées en matière d'accompagnement.
- › Faire évoluer le modèle économique de l'offre publique pépinière métropolitaine, en différenciant les types d'accueil et d'accompagnement en fonction de la nature ou de la filière, etc...



15 000 m²
de pépinières d'entreprises



7 000 m²
d'hôtels d'entreprises



6 500 m²
de "tiers lieux"



+ de **100** entreprises
et 600 emplois hébergés



Où en est-on ?

La 1^{ère} phase du projet a permis de produire un **diagnostic analytique** (par typologie d'activités hébergées, par nature des services proposés...) et consolidé de l'offre immobilière déployée par Toulouse Métropole au bénéfice de l'accueil des créateurs d'entreprises et porteurs de projets : un parc (un des plus importants au niveau national) en pleine propriété ou en location (pépinières, hôtels d'entreprises, tiers lieux...) **de plus 28 000 m² hébergeant plus de 100 entreprises** en création (représentant près de 600 emplois) et les structures d'accompagnement.

Ce diagnostic permet une expertise (phase en cours) sur les modes de portage de ce parc immobilier, la pertinence et la qualité des services d'accompagnement proposés, ainsi que sur le modèle économique de cette importante politique d'appui aux créateurs d'entreprises. Les travaux en cours intègrent également le développement rapide, à Toulouse comme dans toutes les métropoles du pays, d'une offre privée d'hébergement et d'accompagnement, offre opérée par des grands groupes ou par des structures légères et très agiles.

L'objectif est de produire, à l'automne 2016, des recommandations stratégiques et opérationnelles pour Toulouse Métropole au bénéfice d'une politique renouvelée de soutien à l'initiative et à la création d'entreprises.

PROJET 10

LA CRÉATION DE L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ

Rappel des objectifs :

Rassembler et mobiliser au sein d'une structure unique et sous une seule gouvernance stratégique et opérationnelle, l'ensemble des acteurs concernés par l'attractivité du territoire métropolitain relevant de structures jusqu'à présent distinctes (SEM convention bureau, Invest in Toulouse, office de tourisme, désormais métropolitain).


Toulouse! c'est :

- Tourisme de loisirs
- Tourisme d'affaires
- Investissement des entreprises

Dès l'automne 2016 :

> Un plan stratégique de marketing territorial et de promotion nationale et internationale à 3 ans.

> Installation (en octobre 2016) du Comité d'Orientations Stratégiques (composé d'une dizaine de personnalités de très haut niveau) de l'agence d'attractivité.



Où en est-on ?

Depuis le 26 février 2016, la structure juridique support de la fusion des 3 organisations, a été installée sous la forme d'une nouvelle société d'économie mixte rassemblant plus de 100 actionnaires publics et privés.

L'Agence d'attractivité SoToulouse rassemble dorénavant une cinquantaine de collaborateurs et s'appuie sur un budget consolidé de plus de 5,2 M€.

Présidée par le président de Toulouse Métropole, montée en étroite relation avec la chambre de commerce et d'industrie de Toulouse (2^e actionnaire après le bloc public et assurant la 1^{ère} vice-présidence) et pilotée, depuis avril dernier, par un nouveau directeur général, la fusion formelle des activités, des personnels et des budgets sera effective au 1^{er} septembre 2016.

L'agence doit proposer, à l'automne 2016, à la nouvelle gouvernance (intégrant des comités "métiers" et un comité d'orientations stratégiques) une stratégie à trois ans initiant une politique de marketing territorial claire et ambitieuse et partagée par l'ensemble des acteurs en charge du développement de la métropole dont la Région.

 **5,2 M€** de budget/an

 **50** personnes

 **103** actionnaires publics et privés



PROJET 11

LE SCHÉMA
DIRECTEUR
DU TOURISME

Rappel des objectifs :

Depuis le début de l'année 2016 et en respect des récentes lois sur l'organisation territoriale, la compétence touristique a été transférée (des communes) à Toulouse Métropole. Le secteur du tourisme (de loisirs comme d'affaires) est un secteur économique à part entière et participe, aux côtés des grandes filières de développement de la métropole toulousaine, à l'attractivité et au rayonnement du territoire. Le schéma directeur touristique vise à définir, d'ici l'automne prochain, la feuille de route stratégique et opérationnelle de SoToulouse, la nouvelle agence d'attractivité de la métropole toulousaine, en charge de l'office de tourisme métropolitain.



Un panel de
3 000 vacanciers français
a été interrogé



150 acteurs du tourisme
ont participé aux 5 ateliers
thématiques stratégiques



EN PHASE
FINALE

Où en est-on ?

La production du schéma directeur (avec l'appui du Cabinet Protourisme) associe l'ensemble des acteurs publics et privés concernés. Deux phases importantes ont d'ores et déjà été engagées :

Le diagnostic s'appuyant :

- > Sur la consultation de l'ensemble des acteurs du tourisme métropolitain.
- > Sur l'analyse des données de fréquentation.
- > Sur une étude menée auprès de vacanciers français et des prescripteurs français et étrangers.

Ce diagnostic a permis d'identifier les principaux freins au développement touristique de la métropole (une mise en tourisme insuffisante, des problèmes structurels, une notoriété insuffisante) et de confirmer le potentiel touristique de la métropole (patrimoine exceptionnel, capitale d'une nouvelle région leader en tourisme, des structures hôtelières et aéroportuaires performantes...).

La définition des axes stratégiques s'appuyant sur une large concertation de l'ensemble des partenaires publics et privés issus des secteurs de l'hôtellerie, du commerce et de la restauration ainsi que du milieu culturel et associatif. Ce travail débouchera sur la définition d'un positionnement et d'axes prioritaires de développement permettant de relever 4 défis majeurs pour le développement touristique de la métropole : le défi de la mise en tourisme, le défi de la notoriété, le défi des congrès, le défi de structuration de l'offre.

Dans une troisième et dernière phase du projet (août et septembre 2016) sera précisé **le plan d'actions** à mettre en place sur la période 2016-2020 visant à assurer le développement touristique de la métropole. L'ensemble de ce travail sera présenté et finalisé avec les acteurs du tourisme métropolitain lors d'un séminaire collectif organisé à l'automne prochain.



PROJET 12

DESTINATIONS CONGRÈS, SALONS ET GRANDS ÉVÉNEMENTS

Rappel des objectifs :

Le marché des conventions / congrès toulousains n'est pas à la dimension de la place et de la dynamique de la 5^{ème} métropole française. Le projet vise à accompagner la prise de décision de lancement du nouveau parc des expositions ainsi qu'à proposer le plan d'actions commerciales et de promotion de la destination "tourisme d'affaires" toulousaine.

Le nouveau Parc des Expositions :

 **17 décembre 2015**
décision de lancement

 **320 M€**
d'investissement publics

 **Ouverture programmée en**
2020

Autour du Parc des Expositions.
25 ha de terrains disponibles immédiatement.



Où en est-on ?

Elément premier de la démarche engagée, le lancement du nouveau Parc des Expositions a été officiellement décidé en décembre 2015. Un investissement de plus de 320 M€ qui permettra à Toulouse de disposer d'un équipement d'accueil de congrès, de conventions et de grands événements, de niveau international. **Son ouverture est programmée pour 2020.**

Concomitamment au lancement du nouveau Parc des Expositions, a été mise en place l'agence d'attractivité SoToulouse qui réunit, sous une gouvernance et un management unique, les stratégies et les équipes en charge de la promotion économique et touristique (de loisirs comme d'affaires). Ce nouvel outil intégré de développement est notamment chargé de la "commercialisation" de la destination "congrès / conventions / grands événements" toulousaine, offre intégrant, dès à présent, le nouveau Parc des Expositions (les "grands salons" s'organisent avec une visibilité de 2 à 3 ans).

Le plan de commercialisation de cette nouvelle offre va s'intégrer dans le plan stratégique à 3 ans en cours d'élaboration par la nouvelle agence d'attractivité en liaison étroite avec le schéma directeur du tourisme en voie de finalisation.

Tous ces éléments convergent pour permettre d'aboutir, d'ici la fin de l'année, au plan d'actions du projet qui intégrera notamment des recommandations sur les nécessaires dispositifs financiers d'accompagnement ainsi que sur l'animation globale des acteurs publics et privés concernés.



PROJET 13

L'EUROPE ACCOMPAGNE LES PROJETS DE LA MÉTROPOLE

Rappel des objectifs :

Mettre en place un dispositif pour sensibiliser, informer, faciliter et bâtir des projets, conjointement avec les acteurs institutionnels, économiques, le secteur de l'enseignement (Universités, Ecoles), ainsi que des villes et réseaux de partenaires européens. Il s'agit plus particulièrement de saisir les opportunités qu'offre l'Union européenne pour soutenir financièrement les politiques publiques métropolitaines (innovation, mobilité urbaine durable, énergie, qualité de l'air, la cohésion sociale) et affirmer notre territoire comme grande métropole européenne.



Où en est-on ?

Un certain nombre d'avancées significatives ont été obtenues, ces derniers mois, participant à la sensibilisation et à une meilleure coordination des acteurs au bénéfice de l'efficacité de l'ensemble :

- > La création et animation, au sein de Toulouse Métropole, d'un réseau de référents Europe (50 collaborateurs dans l'ensemble des directions opérationnelles) et l'édition de newsletters semestrielles sur l'actualité communautaire.
- > La création d'un comité de coordination "Europe" rassemblant, dans un 1^{er} temps, **Toulouse Métropole, la CCI Régionale et l'université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées**. L'élargissement en cours avec la Région et autres acteurs.
- > L'intégration au réseau **Urban Development Network** et missions d'influence auprès des institutions européennes, la Représentation Permanente de la France, le CGET... dans l'anticipation des nouvelles perspectives financières.
- > Le séminaire (automne 2016) des acteurs de la métropole impliqués dans les programmes européens.

+ 17 M€

Subventions européennes perçues ou à percevoir (2015/2016)

6 propositions de projets européens déposées
Interreg - FEDER/FSE

6 comités de pilotage
Réunions avec CCI de Région et Université Fédérale (mensuel)

4 missions de sensibilisation
Commission européenne - Eurocities - AFCCRE - Urban Development Network

7 préparations de réponses à des appels à projets européens

H 2020 - Action Urbaine Innovatrice - Life - Interreg

+ 15 partenaires économiques impliqués :
Orange/CNRS-LAAS/Groupe EDF/Bouygues Energie/SNI-NLM/Telespazio/Cluster Automotech/Aerospace Valley/CNES/Tisséo...

9,8 M€
Soutien européen pour les études
Toulouse Aerospace Express (TAE)

6 infodays sur les programmes européens

PROJET 14

LE SUIVI
DES COMPTES
STRUCTURANTS

Rappel des objectifs :

Sous l'autorité du directeur général de la CCI de Toulouse, créer un réseau de techniciens référents en charge du suivi professionnel, régulier et dédié des "comptes structurants" de la métropole.

- > **Connaître, suivre et accompagner** les entreprises à fort potentiel de manière privilégiée,
- > Identifier **un interlocuteur unique** par compte, porteur des besoins et demandes exprimés auprès des services de la CCI et de la métropole,
- > Renforcer les travaux **d'intelligence économique** et de suivi des comptes à fort potentiel du territoire métropolitain.



20 entreprises
à fort potentiel de développement
retenues :

- Start-up en forte croissance,
- PME championnes,
- ETI conquérantes.



5 juillet : première rencontre
avec les entreprises
"comptes structurants"
identifiées pour co-construire
l'offre qui leur sera destinée



Où en est-on ?

20 entreprises cibles ont été identifiées sur la base de critères et d'indicateurs précis : territoire, effectifs, évolution de la croissance, évolution du chiffre d'affaires...

Ces 20 entreprises sont, volontairement, de taille et de nature différentes, selon la typologie suivante :

- > Start-up en forte croissance.
- > PME Championne.
- > ETI Conquérante.

L'objectif étant pour Toulouse Métropole et la CCI de ne pas concentrer l'effort sur un seul type d'entreprises mais d'être en mesure de calibrer leurs actions pour accompagner toutes les aventures créatrices de richesse sur le territoire.

Les 2^e Assises du Développement Economique de Toulouse Métropole sont justement l'opportunité pour la métropole et la CCI de Toulouse de travailler avec les 20 comptes clés identifiés afin de définir une offre d'accompagnement adaptée et dédiée.

D'autre part, la fin d'année 2016 verra l'identification des profils référents au sein des deux structures partenaires et leur formation pour être en mesure de porter cette offre d'accompagnement, qui se concrétisera dans un premier temps par des rencontres "matching" entreprise / référent puis par le lancement effectif du dispositif d'accompagnement.



PROJET 15

LA PLATE-FORME
D'ACCOMPAGNEMENT
DES ENTREPRISES

Rappel des objectifs :

Sous l'autorité de la directrice générale adjointe de la CCI de Toulouse, créer et simplifier les conditions d'accueil et le développement des entreprises via une plate-forme proposant une offre de service de proximité pour tout type d'entreprise.

- > **Proposer une organisation** pragmatique en réseau.
- > **Mutualiser les compétences** et l'ingénierie des partenaires du développement économique.
- > **Offrir une relation personnalisée** et une prestation de services adaptée aux besoins des entreprises.



Où en est-on ?

La première phase de travail a consisté en la présentation des services et compétences respectives des partenaires Toulouse Métropole et CCI de Toulouse.

Un travail de benchmark important des bonnes pratiques en la matière a également été réalisé et s'est concrétisé en une visite au Grand Lyon. L'équipe projet a ainsi pu échanger avec les équipes du Grand Lyon, la CCI de Lyon ainsi que l'agence d'attractivité Only Lyon.

En sortie, la définition des offres de services à mettre en place a pu être définie.

La fin de l'année 2016 verra la définition du cahier des charges de la plate-forme ainsi que le lancement de la consultation pour le choix du prestataire. Parallèlement, une équipe dédiée sera mise en place pour permettre la coordination opérationnelle avec le prestataire information retenu et le déploiement effectif de la plate-forme.



1 CRM partagé



30 000

entreprises bénéficiaires sur le territoire de Toulouse Métropole



1 agenda commun



1 offre de service commune, complémentaire et lisible.



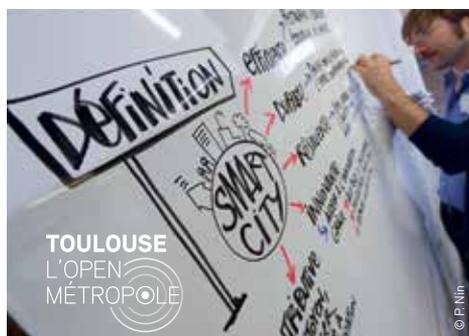
PROJET 16

SMART-CITY, LE SCHÉMA DIRECTEUR OPEN MÉTROPOLE

Rappel des objectifs :

Favoriser et accélérer le développement urbain et les services aux citoyens en s'appuyant sur une fabrique à projets publics-privés. Pour l'Open Métropole, il s'agit de gérer durablement des infrastructures, en s'appuyant sur des solutions innovantes et en associant le plus largement les citoyens et usagers.

Cette démarche portée par la métropole, s'inscrit dans une logique de modernisation de l'administration et s'appuie sur une organisation transversale élargie (SMTIC, OPPIDEA, Sem SoToulouse, Europolia... les 37 communes) et mobilise tout type d'entreprises.



Une stratégie à 2020

3 principes, **5** ambitions



500 M€ d'ici 2020



25 démonstrateurs
en marche en juin 2016



17 expérimentations start-up
en juin 2016



7 décembre
3^{ème} Forum Smart-City



Où en est-on ?

Impulsée à l'occasion d'un Forum Smart-City le 16 décembre 2014, la démarche Smart-City a vocation dans le cadre du Schéma de Développement Economique, de se déployer à l'échelle des 37 communes et de mobiliser les entreprises (grands comptes, PME, Start-ups) des différentes filières sur les marchés de la Smart-City (mobilité, énergie-environnement, services aux citoyens, Silver Economie...). Sur l'exercice 2015 à juin 2016, la démarche s'est amplifiée autour d'une dynamique de projets qui s'intensifiera d'ici 2020 autour de 4 leviers :

1 - Un Schéma Directeur de l'Open Métropole pour une vision partagée de la ville de demain, à 1-3-5 et 10 ans.

- › Une feuille de route co-construite avec les acteurs publics (État, Région, Caisse des Dépôts...) et privés (clusters, pôles de compétitivité, entreprises).
- › 3 principes : le citoyen impliqué, la co-construction publique-privée, la donnée publique partagée.
- › 5 ambitions pour :
 - une Open Métropole adaptable, efficiente et respirable,
 - une mobilité simple et fluide,
 - une Open Métropole internationale et ancrée dans ses racines,
 - une Open Métropole du bien vivre, chaleureuse et intergénérationnelle,
 - une Open Métropole, belle propre et sûre.

2 - Un programme pluriannuel d'investissement engagé dès 2016 autour de programmes d'investissements issus de démonstrateurs (éclairage public intelligent) ou portés en co-investissement public-privé (4G Métro, WIFI dans la ville...).

3 - Des démonstrateurs publics-privés et expérimentations

- › 25 démonstrateurs publics et privés avec des PME en marche dans les domaines de la gestion des crues, de l'eau, du stationnement intelligent, de l'autonomie des seniors (Ilotonomie), de la congestion urbaine, du véhicule autonome et connecté...
- › 17 expérimentations start-ups lancées à juin 2016.

4 - L'implication et la consultation des citoyens et usagers à travers

- › Des outils de e-consultations.
- › L'animation de focus groupes autour d'un laboratoire des usages.
- › Le Quai des Savoirs, comme site emblématique de la ville et des usages de demain.

PROJET **17**

LA FRENCH TECH TOULOUSE

Rappel des objectifs :

Favoriser et accélérer le développement des start-ups dans le cadre d'une dynamique nationale, avec une marque lisible à l'international, la French Tech et à l'appui d'un collectif à l'échelle du territoire métropolitain.



Où en est-on ?

Le label French Tech a été obtenu par l'écosystème toulousain, emmené par des entrepreneurs, en novembre 2014.

Le travail concret engagé s'est accéléré depuis fin 2015 avec plusieurs actions très concrètes.

1 – Structuration / animation / lisibilité de l'écosystème

- Mise en ligne du nouveau portail internet French Tech Toulouse, dont une cartographie des acteurs.
- Création d'une "quinzaine de l'innovation" à l'automne 2016, Humans in Tech (HINT) au sein de laquelle vont se greffer, autour d'EMTECH France, des événements tels que la "Mêlée Numérique", un festival des arts numériques, un hackathon sur la cybersécurité, des conférences, une course de robots...

2 – Accès aux financements

- Un "venture point" a été organisé avec 23 investisseurs internationaux pendant EMTECH France en décembre 2015.
- Des "road-shows" investisseurs sont régulièrement organisés.

3 – Accès aux clients

- Événement spécifique créé pour la rencontre entre acheteurs publics et start-ups (juillet 2016 en lien avec l'UGAP et la CCIT).
- Appel à projets lancé par des grands groupes envers les start-ups dans le cadre d'un événement majeur prévu pendant la quinzaine HINT.

4 – Accès aux talents

- Poursuite de la dynamique "start-up coffee camp" (rencontres entre start-ups et étudiants).
- Echanges engagés entre la French Tech et le programme PEPITES dans le cadre du Catalyseur UPS relatif à l'entrepreneuriat étudiant.

- Inauguration de la Cantine de la Mêlée, le 27 septembre 2015.

5 – International

- 3 accélérateurs retenus pour accueillir des start-ups étrangères sur l'appel à projets national "French Tech ticket" (sur 15 en région hors Paris).
 - Délégation à New-York pendant la "French Touch conference".
 - Echanges de start-ups programmés avec Atlanta.
- Enfin, la French Tech Toulouse s'est positionnée sur 5 réseaux thématiques, en vue d'élargir le périmètre et la mobilisation dans les domaines suivants : santé, industries culturelles et créatives, Internet des Objets, retail et "systèmes autonomes".

 **139 M€**
levés en 2015 par les start-ups

 **25** expérimentations
menées en 2015 avec des start-ups

 **4** start-ups
dans le Fast 50 Deloitte 2015

 **4** premiers pass "French Tech"
My Feel Back, Adveez,
Audiogaming, Delair Tech

 **3** accélérateurs retenus pour
accueillir des start-ups étrangères
(French Tech ticket) : Bizlab Airbus,
Connected Camp IOT Valley et Ekito

PROJET 18

LE COLLÈGE
DES ACHETEURS
PUBLICS**Rappel des objectifs :**

Transformer l'achat public pour répondre aux attentes des entreprises et du monde politique, afin de participer activement au soutien et au développement du territoire.

Dans ce contexte, promouvoir les engagements de la charte des marchés publics, et accroître le nombre de signataires.

Un dossier de décision pour la création d'une plate-forme collaborative dès septembre 2016.



21 organisations membres
au Collège des Acheteurs Publics



2 Md€ de dépenses publiques
au 31/12/2015



691 M€
Part dépenses des signataires
de la charte au 31/12/2015



Elargir
le cercle des membres



Accentuer
le soutien aux PME du territoire

**Où en est-on ?**

Après avoir signé la charte des marchés publics en décembre 2014, Toulouse Métropole a organisé un premier événement en septembre 2015 (Les Rencontres Territoriales), dont l'objectif était de communiquer vers les PME du territoire.

Le premier bilan réalisé en janvier 2016 a permis de constater que le volume d'achat des signataires représentait 691 M€ dont - 81,4% pour des entreprises de Midi-Pyrénées (74,7% en 2014), - 67,1% de Toulouse Métropole (60,5% en 2014), - 41,3% à des TPE et PME de moins de 250 salariés.

Sur la même période, les villes de Blagnac et Saint-Orens ont adhéré à la charte.

En parallèle, le Club Stratégies Achat de la CCI de Toulouse a engagé des travaux permettant d'organiser une journée de la commande publique autour de l'innovation, mais aussi de déployer des outils de simplification en commun (ex : MPS, CCS).

Le Collège des Acheteurs Publics va proposer un projet structurant de développement d'une plate-forme collaborative pour les acheteurs publics et à destination des entreprises du territoire.

En complément, les perspectives d'accroître le nombre de signataires sont intéressantes avec le CHU, l'Université Paul Sabatier, les autres communes de la métropole, mais aussi, à terme vers les villes à moins d'une heure.



PROJET 19

L'ORGANISATION DES FLUX DE LA LOGISTIQUE URBAINE

Rappel des objectifs :

Comprendre les flux de marchandises qui alimentent la métropole pour répondre aux enjeux du transport de marchandises et de livraison en ville.

Étudier plus particulièrement les enjeux relatifs à la filière du froid et de l'alimentaire et mettre en œuvre des solutions innovantes pour améliorer la logistique de ces activités dans un contexte de croissance de la demande (flux tendu, e-commerce). Faciliter la mobilité de ces biens dans la ville (lutte contre la congestion des trafics) pour une meilleure performance économique et une logistique urbaine plus respectueuse de l'environnement (pollution GES, pollution sonore).

Proposer le déploiement d'un démonstrateur pour livrer autrement les activités sur le "dernier kilomètre".

Une très forte concentration des livraisons alimentaires et frais en centre-ville de Toulouse liée à la densité de ces établissements, avec parfois plus de 1 000 livraisons/semaine à l'échelle de l'hyper-centre !

Des livraisons essentiellement effectuées en véhicules utilitaires légers et assurées majoritairement par les expéditeurs/grossistes (58%).

Faible part des prestataires de transport (25%).



EN PHASE
FINALE

Où en est-on ?

Une étude des flux de logistique urbaine a été finalisée autour d'une équipe projet publique-privée pilotée par le Groupe STEF. Ciblée sur les flux de marchandises alimentaires, l'analyse s'appuie sur des simulations du nombre d'actes de livraisons générés par les activités économiques de la métropole et identifiées géographiquement. Les résultats sont qualitativement étayés par des entretiens conduits auprès des professionnels du secteur, de la CCI et de l'AUAT ainsi que par la tenue d'un atelier "marchandises" spécifiquement orienté sur la filière froid et alimentaire.

Les résultats ont permis d'identifier les zones "tendues" particulièrement concernées par les livraisons alimentaires et de frais ; de comprendre les mécanismes spécifiques de cette filière en comparaison avec l'ensemble des transports de marchandises sur la métropole ; d'associer les acteurs intéressés pour une gestion optimisée de la logistique du dernier kilomètre sur les produits alimentaires et frais.

L'objectif de la démarche est de finaliser, à l'automne 2016, les recommandations pour développer une logistique urbaine optimisée et un cahier des charges pour la mise en œuvre d'un démonstrateur avec les acteurs privés.



57 000

livraisons / semaine pour les activités alimentaires et frais sur la métropole



43%

des livraisons générées par la restauration cafés-hotellerie et 23 % par les commerces de proximité.



PROJET **20**

L'INCUBATEUR D'INNOVATION SOCIALE

Rappel des objectifs :

Optimiser la chaîne d'accompagnement dédiée à l'entrepreneuriat social dont l'objectif est de répondre aux besoins des entrepreneurs à chaque étape de la vie d'une entreprise (émergence, création, développement) autour de "Première Brique", l'incubateur innovation sociale de Toulouse Métropole.



Première Brique, incubateur d'innovations sociales, hébergé par "Le Multiple", plate-forme collaborative.



Où en est-on ?

"Première Brique" a été lancée officiellement par Toulouse Métropole le 2 octobre 2015. L'incubateur, co-piloté avec Midi-Pyrénées Actives et le Mouvement des entrepreneurs sociaux, a su s'entourer de partenaires privés et publics réunis autour des enjeux d'innovations sociales.

"Première Brique", installée au "Multiple", lieu qui rassemble des acteurs de l'innovation numérique, technologique et de la créativité en présence d'Artefact Fablab et des imaginations fertiles, est constituée d'une équipe opérationnelle de 2,4 ETP avec un budget consolidé de 150K€.

Le 1^{er} appel à projets, lancé lors du lancement de "Première Brique", a retenu 9 équipes d'entrepreneurs dont l'entrée en incubation a démarré en janvier 2016, ce qui porte aujourd'hui le nombre de projets accompagnés à 18.

 **150 K€**
de budget/an

 **18** projets accompagnés

 **15** partenaires



Toulouse Métropole

Direction Générale Déléguée à la Gouvernance
et au Développement Économique
6, rue René-Leduc - BP 35821
31505 Toulouse Cedex 5 - France

Tél. : +33 (0) 581 91 72 02

contact.implantation@toulouse-metropole.fr
www.toulouse-metropole.fr